



République Française  
Département Vendée (85)  
**CCAS DE LA COMMUNE DE CUGAND**

Envoyé en préfecture le 07/03/2023  
Reçu en préfecture le 07/03/2023  
Publié le  
ID : 085-268501186-20230207-CCAS202301-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 7 février 2023**

Nombre de membres	
En exercice	11
Quorum	6
Présents	10
Votants	10

**L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 18 heures 30**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Laurence GRONDIN, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation du CCAS : le 1er février 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 1er février 2023

Présents : Laurence GRONDIN, Nadège LE PIOUFFLE, Aurélie Allemand, Anita DOUILLARD, Jacqueline HEAS, Jocelyne BERNARD, Anne PERRAUD, Colette BERANGER, Christian MERLAUD et Christian FAUCONNIER.

Excusée : Mme Cécile BARREAU

Secrétaire de séance : Mme Aurélie ALLEMAND

**CCAS-2023-01 : Approbation du Compte Administratif 2022**

Réuni sous la présidence de Madame Laurence GRONDIN délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2022** dressé par Madame Cécile BARREAU, Présidente, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Il est proposé au CCAS :**

- **DE DONNER ACTE** de la présentation faite du compte administratif suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2021	<b>5 980.29 €</b>
Dépenses réalisées	<b>9 823.50 €</b>	Recettes réalisées	<b>10 882.00 €</b>
		<b>Excédent de l'exercice 2022</b>	<b>1 058.50 €</b>
		<b>Solde cumulé Excédent au 31-12-22</b>	<b>7 038.79 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2020	<b>0.00 €</b>
Dépenses réalisées	<b>0.00 €</b>	Recettes réalisées	<b>0.00 €</b>
		<b>Excédent de l'exercice 2021</b>	<b>0.00 €</b>
		<b>Solde cumulé Excédent au 31-12-21</b>	<b>0.00 €</b>
Restes à réaliser en 2022	<b>0.00 €</b>	Restes à réaliser en 2022	<b>0.00 €</b>

- **DE CONSTATER** que pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;

- **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **excédent de fonctionnement : 7 038.79 €**
- **déficit/excédent d'investissement : 0.00 €**

➤ ***Après en avoir délibéré, le conseil d'administration a constaté, reconnu et arrêté l'excédent de fonctionnement à hauteur de 7 038,79 € et a voté à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif 2022 du CCAS.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Mme Aurélie ALLEMAND  
Secrétaire de séance

A Cugand, le 7 février 2023  
La Présidente,  
Mme Cécile BARREAU,



#signature#

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 7 février 2023**

Nombre de membres	
En exercice	11
Quorum	6
Présents	10
Votants	10

**L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 18 heures 30**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Laurence GRONDIN, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation du CCAS : le 1er février 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 1er février 2023

Présents : Laurence GRONDIN, Nadège LE PIOUFFLE, Aurélie Allemand, Anita DOUILLARD, Jacqueline HEAS, Jocelyne BERNARD, Anne PERRAUD, Colette BERANGER, Christian MERLAUD et Christian FAUCONNIER.

Excusée : Mme Cécile BARREAU

Secrétaire de séance : Mme Aurélie ALLEMAND

**CCAS-2023-02 – Compte de gestion 2022 du CCAS de Cugand**

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats des différents comptes administratifs 2022 ont été comparés avec ceux des comptes de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

**C'est pourquoi, il est proposé au CCAS, statuant sur :**

- l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2022 au 31/12/2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- l'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- la comptabilité des valeurs inactives,

- **D'APPROUVER** les comptes du Receveur Municipal au titre de la gestion 2022.
- **DE DECLARER** que le Compte de Gestion du CCAS, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame la Présidente, est en concordance avec le Compte Administratif 2022 et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.

➤ ***Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité, les comptes du receveur municipal au titre de la gestion et déclarent que le compte de gestion du CCAS dressé pour l'exercice 2022 par le receveur est en concordance avec le compte administratif 2022.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Mme Aurélie ALLEMAND  
Secrétaire de séance



A Cugand, le 7 février 2023  
La Présidente,  
Mme Cécile BARREAU,

#signature#

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
 Séance du 7 février 2023**

<i>Nombre de membres</i>	
<i>En exercice</i>	11
<i>Quorum</i>	6
<i>Présents</i>	10
<i>Votants</i>	10

**L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 18 heures 30**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Laurence GRONDIN, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation du CCAS : le 1er février 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 1er février 2023

Présents : Laurence GRONDIN, Nadège LE PIOUFFLE, Aurélie Allemand, Anita DOUILLARD, Jacqueline HEAS, Jocelyne BERNARD, Anne PERRAUD, Colette BERANGER, Christian MERLAUD et Christian FAUCONNIER.

Excusée : Mme Cécile BARREAU

Secrétaire de séance : Mme Aurélie ALLEMAND

-----

**CCAS-2023-03 : Affectation des résultats définitifs du CCAS de l'exercice budgétaire 2022**

La section de fonctionnement du **CCAS 2022 de la Ville de CUGAND** fait ressortir un excédent de **7 038.79 €**. En application de l'instruction M 57, Madame la Vice-Présidente rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Report de l'excédent	Au 31 décembre 2021	<b>5 980.29 €</b>
<b><u>Opérations de l'année 2022</u></b>			
	Recettes de fonctionnement	10 882.00 €	<b>1 058.50 €</b>
	Dépenses de fonctionnement	9 823.50 €	
	<b>Excédent de fonctionnement constaté</b>		<b>7 038.79 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Report de l'excédent	Au 31 décembre 2021	<b>0.00 €</b>
<b><u>Opérations de l'année 2022</u></b>			
	Recettes d'investissement	0.00	<b>0.00 €</b>
	Dépenses d'investissement	0.00	
	<b>Déficit d'investissement constaté au 31-12-2022</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Restes à réaliser en 2023</b>			
	Recettes d'investissement	0.00	<b>0.00 €</b>
	Dépenses d'investissement	0.00	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>			<b>0.00 €</b>

- Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats définitifs au titre du budget 2023 selon les modalités suivantes :

002 - Excédent reporté	7 038.79 €
------------------------	------------

- *Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de procéder à l'affectation des résultats définitifs du budget 2022 (soit un excédent de 7 038,79 €) au titre d'excédent reporté (002).*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Mme Aurélie ALLEMAND  
Secrétaire de séance



A Cugand, le 7 février 2023  
La Présidente,  
Mme Cécile BARREAU,

#signature#

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
 Séance du 7 février 2023**

<i>Nombre de membres</i>	
<i>En exercice</i>	11
<i>Quorum</i>	6
<i>Présents</i>	10
<i>Votants</i>	10

**L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 18 heures 30**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Laurence GRONDIN, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation du CCAS : le 1er février 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 1er février 2023

Présents : Laurence GRONDIN, Nadège LE PIOUFFLE, Aurélie Allemand, Anita DOUILLARD, Jacqueline HEAS, Jocelyne BERNARD, Anne PERRAUD, Colette BERANGER, Christian MERLAUD et Christian FAUCONNIER.

Excusée : Mme Cécile BARREAU

Secrétaire de séance : Mme Aurélie ALLEMAND

-----

**CCAS-2023-04 : Vote du budget 2023 du CCAS de la commune de Cugand**

Madame la Vice-Présidente présente aux membres du CCAS, les chiffres qu'elle propose pour le budget du CCAS pour l'exercice 2023 :

<b>SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2023</b>		
011	Charges à caractère général	11 580.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 658.79 €
65	Autres charges de gestion courante	7 500.00 €
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>20 738.79 €</b>
<b>002</b>	<b>RESULTAT REPORTE 2022</b>	<b>0.00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>20 738.79 €</b>
--	--------------------

<b>SECTION de FONCTIONNEMENT - RECETTES – B.P 2023</b>		
70	Produits des services	3 700.00 €
74	Dotations subventions	10 000.00 €
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>13 700.00 €</b>
<b>002</b>	<b>RESULTAT REPORTE 2022</b>	<b>7 038.79 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>20 738.79 €</b>
--	--------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023		
Restes à réaliser + nouvelles inscriptions		
27	Autres immobilisations financières	3 000.00 €
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>3 000.00 €</b>
<b>002</b>	<b>SOLDE D'EXECUTION REPORTE</b>	<b>0.00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 000.00 €</b>
---	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2023		
Restes à réaliser + nouvelles inscriptions		
27	Autres immobilisations financières	3 000.00 €
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>3 000.00 €</b>
<b>002</b>	<b>RESULTAT REPORTE 2022</b>	<b>0.00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 000.00 €</b>
--	-------------------

ETAT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - BP. 2023			
N° opération	Libellé de l'Opération	Dépenses (Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)	Recettes Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)
	Néant		
	<b>TOTAL DES EQUIPEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il est proposé aux membres du CCAS :

- **D'APPROUVER** (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le CCAS DE CUGAND.

➤ **Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des votants le budget primitif 2023 pour le CCAS de Cugand.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Au registre suivent les signatures

Mme Aurélie ALLEMAND  
 Secrétaire de séance



A Cugand, le 7 février 2023  
 La Présidente,  
 Mme Cécile BARREAU,

#signature#

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 7 février 2023**

Nombre de membres	
En exercice	11
Quorum	6
Présents	10
Votants	10

**L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 18 heures 30**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Laurence GRONDIN, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation du CCAS : le 1er février 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 1er février 2023

Présents : Laurence GRONDIN, Nadège LE PIOUFFLE, Aurélie Allemand, Anita DOUILLARD, Jacqueline HEAS, Jocelyne BERNARD, Anne PERRAUD, Colette BERANGER, Christian MERLAUD et Christian FAUCONNIER.

Excusée : Mme Cécile BARREAU

Secrétaire de séance : Mme Aurélie ALLEMAND

**CCAS-2023-05 : ASSADAPA : demande de subvention pour l'année 2023**

L'ASSADAPA est un service de soins infirmiers qui intervient sur la commune de Cugand (territoire défini par l'ARS). Ils sollicitent le CCAS pour une subvention de fonctionnement pour l'année 2023 pour conduire leurs actions auprès de leurs usagers. Cette année, ils souhaitent travailler avec un artiste musicien pour animer un temps collectif. Par ailleurs comme chaque année, ils proposent des rencontres collectives (jeux, bricolage, chants), des visites individuelles à domicile et des rencontres annuelles pour les conjoints et les aidants).

➤ **Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 300 € à l'ASSADAPA.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Mme Aurélie ALLEMAND  
Secrétaire de séance



A Cugand, le 7 février 2023  
La Présidente,  
Mme Cécile BARREAU,

#signature#